



Déclaration liminaire de la Formation spécialisée du CSAL ENFIP Réunion du 1er avril 2025

Monsieur le Président,

Difficile de parler de conditions de vie au travail sans évoquer la situation politique que traverse le pays.

Dans la continuité des gouvernements précédents, les efforts se font sur le dos des salarié-e-s, et ce sont elles et eux qui vont de nouveau payer l'addition. Pour la première fois depuis 25 ans un gouvernement réduit les dépenses de l'État de 2 % en prévoyant une baisse de 32 Mds des dépenses publiques.

Tandis que ces coupes sont opérées, des mesures de maintien ou d'assouplissement sont appliquées lorsqu'il s'agit du patronat, illustrant un traitement inégal des différents acteurs économiques et sociaux.

Dans la fonction publique, le gouvernement répond à la crise par la baisse du taux d'indemnisation des jours d'arrêt maladie à 90 %, par le gel du point d'indice, la suspension de la GIPA et par de vastes coupes dans les dotations aux collectivités.

En revanche, le maintien de la contribution exceptionnelle sur les grandes entreprises a vu son application réduite d'un an sous la pression du patronat.

Ce budget va donc aggraver la situation de nos services publics.

Nos conditions de travail vont encore se dégrader, notamment à la DGFIP : suppressions d'emplois, liquidation de services et de sites, méthodes de travail industrialisées, règles de gestion de plus en plus arbitraires, rémunérations qui ne suivent pas, un top « management » de plus en plus éloignée des réalités du terrain. Le mal être au travail, déjà bien présent, ne fait que s'aggraver !

La DGFIP est en train d'être transformée en une administration déshumanisée, maltraitante pour ses agents comme pour le public ! Et ce n'est pas en introduisant plus d'emplois précaires que la situation pourra être améliorée.

La baisse des dépenses structurelles du ministère illustre aussi cette dérive et on s'étonne après du manque d'attractivité... Jamais autant de collègues n'ont aspiré à quitter notre administration, usés, résignés, découragés, car on leur en demande toujours plus sans moyen, ni reconnaissance ni même empathie, en utilisant des **méthodes managériales ou opprimantes, dégradantes voire humiliantes**. (RIFSEEP et postes au choix, par exemple)

Comment commencer nos propos ayant trait plus spécifiquement à notre direction sans évoquer les drames qui ont frappé notre école.

La section CGT des permanents de l'ENFIP s'associe à la peine, à la douleur de nos collègues ayant perdu leur enfant dans des conditions tragiques.

La promotion des inspecteurs 2022/2023 a été endeuillée à deux reprises. A cela s'ajoute le suicide du collègue qui était en formation initiale des contrôleurs.

Sans vouloir donner de leçons, mais quand la CGT avait demandé début 2023 que l'audit pour déceler les risques psycho-sociaux porte également sur les stagiaires, ce n'était pas pour embêter l'école et sa direction, mais bien parce que nous, personnels de l'ENFiP, en contact permanent avec nos stagiaires en formation initiale, décelons leur mal être.

Mal être qui est peut-être dû à un phénomène générationnel, peut-être dû aux suites du COVID et de ses confinements ... mais nous ne pouvons pas nous exonérer de penser que nos conditions de formation peuvent être en partie responsables de ce mal-être.

Nous formons de plus en plus mal nos stagiaires et plus personne ne peut se le cacher. Les directions espèrent accueillir des « produits finis », nous leur livrons des jeunes en souffrance. Ils nous expriment régulièrement leur peur, leur crainte quand dès le mois de janvier ils reçoivent des mails de leur futur chef de service, leur mettant ainsi une certaine pression.

Nous baissions régulièrement le niveau de nos contrôles de connaissance, afin de « valider le plus grand nombre » et malgré tout, les notes sont toujours aussi faibles, voire très faibles. Alors, on pourrait se dire que ce n'est pas grave, que la formation continue va bien rattraper tout ça. Mais là encore, les embûches se multiplient : baisse drastique du nombre de formations très certainement due à une volonté de faire baisser le défraiement des agents en déplacement.

La CGT tire le signal d'alarme pour les promotions qui se suivent et qui chaque année vivent de plus en plus mal leur scolarité, quand pour nous, il ne s'agit encore que de très bons souvenirs.

Nous connaissons tous les raisons : manque d'attractivité qui a pour conséquence d'avoir vu le niveau de nos stagiaires très abaissé au fil des années. Scolarité trop dense du fait d'une fusion idéologique de deux métiers que tout différait, scolarité raccourcie la rendant anti-pédagogique avec 6 heures de cours par jour toujours effectuées au pas de course. Quand est-ce que l'on va se retourner sur les décisions du passé, que l'on va arrêter de faire du ripolinage et enfin prendre les bonnes décisions structurelles ?

La CGT défendra bec et ongle une formation de qualité pour les secouristes de l'ENFiP. Le secrétariat général veut faire des économies sur la prévention quand dans le même temps il signe des marchés publics qui n'ont pour conséquence que de nous faire dépenser plus :

- 770 € pour le stage recyclage SST version marché public Sécurité Civile
- 780 € pour le stage initial SST version formation clermontoise.

10 € la demi-journée supplémentaire, ce n'est pas cher payé, ou alors s'agit-il de la première journée du marché public qui est considérablement chère ?

La formation SST prévoit un recyclage d'une journée tous les deux ans, quand le stage Premiers Secours Citoyens prévoit 3 heures de recyclage tous les 3 ans.

En l'absence de communication à ce jour du budget de la FS, nous ne pouvons qu'être pessimistes tant le sujet des CVT est méprisé par nos dirigeants. Cela fait 3 ans que ces nouvelles instances sont en place : d'abord sans règlement intérieur, puis sans circulaire, et maintenant sans budget.

L'anonymisation des fiches de signalement a rendu cette mission d'alerte des représentants du personnel complètement caduque, puisque plus aucune info ne nous est donnée si ce n'est le lieu et la date. Anonymiser veut dire « Rendre anonyme pour empêcher l'identification » ça ne veut pas dire dissimuler.

La CGT demande que pour chaque fiche un résumé contextuel soit transmis aux représentants du personnel de la formation spécialisée tout en protégeant l'identité des protagonistes.

Et ce, d'autant plus que l'on assiste à une forte augmentation des fiches de signalement en raison de comportements inappropriés. Concernant ces comportements, la CGT déplore l'absence de communication envers les formateurs ayant entraîné l'attribution non acquies à l'UC implication.

En questions diverses, nous souhaitons aborder un autre aspect de l'ENFiP, l'organisation des concours, et ce en lien avec le GT handicap. Comment se fait-il que pour un agent sourd, en poste depuis de nombreuses années, qui passe un concours interne des finances publiques, l'ENFiP lui demande de justifier de son handicap afin d'adapter les conditions d'interrogation à l'oral.

Le site monparcourshandicap.gouv.fr indique que des adaptations doivent être prévues en termes d'accessibilité : sujet en braille, en gros caractères, faire appel à un interprète en langue des signes française ... Cette situation en fait pas honneur à notre école.